

Bureau météorologique.

Washington, 9 décembre. — Indications pour la Louisiane. — Temps menaçant avec pluie ou neige dans la partie sud; température basse jusqu'à dimanche; forts vents du nord-ouest.

L'ABELLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

- Princes et Princesses artistes. L'Ours à lunettes. Un enterrement dramatique. Briquahères, (Choses éparées), suite. Ya de Lesca. Marie la Modiste, feuilleton. L'Église, poème. Comment on confectionne un article. Mondanités, Ohison. L'Actualité, etc., etc.

Affaire Piquart-Dreyfus.

Le colonel Piquart est pour ainsi dire sous l'inculpation de faux, usage de faux et communication de documents intéressant la sûreté de l'Etat. Voici les pénalités encourues par le colonel Piquart, s'il était condamné :

Le faux et l'usage de faux dont il est accusé pour l'affaire du "petit bleu" sont punis, par l'article 150 du code pénal, de la peine de cinq à dix ans de réclusion, et, en cas d'admission de circonstances atténuantes, d'un emprisonnement d'au moins un an.

Quant au chef d'inculpation : divulgation de documents secrets intéressant la sécurité extérieure de l'Etat, il est puni, par la loi du 18 avril 1886 sur l'espionnage, d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 1,000 à 5,000 francs.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris : \$12.00. Un an | \$6.00. 6 mois | \$3.00. 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris : \$15.00. Un an | \$7.50. 6 mois | \$3.75. 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Parasaitique le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris : \$3.00. Un an | \$1.50. 6 mois | \$1.00. 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger : \$6.00. Un an | \$3.00. 6 mois | \$2.00. 4 mois

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs ventes par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

FRANCE ET ANGLETERRE

Différences caractéristiques.

Il ne faut pas oublier la différence des conditions générales de l'existence de l'Angleterre et de la France. L'Angleterre est la première sur mer; elle a conquis une grande partie du monde et, cependant, en dépend.

L'Angleterre, qui s'intitule justement la créancière du genre humain, est en même temps tributaire des autres et, pour se nourrir, et pour le placement d'une production industrielle débordante, elle est condamnée à découvrir sans relâche de nouvelles issues.

L'Angleterre est un pays de grandes fortunes et de gros consommateurs. La France est un pays de fortunes divisées et de consommation réduite, à cause de l'épargne. Un moraliste français a pu dire sous une forme paradoxale que le paysan français se prive de tout pour avoir de quoi vivre après sa mort.

L'Angleterre peut encore étendre sa domination, non sans péril la France, ramassée sur elle-même, est capable, dans une grande lutte, d'une résistance indéfinie, parce qu'elle possède cette merveilleuse puissance de pouvoir vivre chez elle par l'importance de la variété de sa production agricole et de consommation chez elle les deux tiers de sa production industrielle. Elle aussi est créancière des autres peuples et elle a raison de l'être; elle leur vend et voudrait bien leur vendre davantage; mais son existence n'est pas aussi intimement liée que celle de l'Angleterre à la prospérité et à l'expansion au dehors.

Voilà ce qu'il est bon que les Anglais sachent de la France, et ce qu'il est raisonnable que les Français connaissent de l'Angleterre.

M. Aynard, président de la chambre de commerce de Lyon, a dit récemment, à ce propos :

Nous concevons pourquoi nos voisins attachent une importance capitale à des questions coloniales qui sont pour elle des questions vitales de marché commercial et d'écoulement des produits de son industrie, auxquels nous, Français, qui n'avons malheureusement aucun commerce considérable avec nos colonies, en dehors de l'Algérie, n'attachons qu'une importance secondaire. Aussi serait-il désirable que certains litiges coloniaux entre la France et l'Angleterre pussent simplement se terminer par des concessions douanières; il n'y a peut-être au fond de nos difficultés avec les Anglais que des questions de tarifs. Nos colonies ne sont pas faites pour produire seulement des fonctionnaires et des risques de guerre; sur plusieurs points, au moins, nous devons renoncer au régime de la porte fermée, et ne plus croire qu'en conquérant des populations pauvres, nous les rendons riches en gardant le monopole de leur vendre des produits plus chèrement que les autres. Nous les empêcherions tout simplement de consommer.

La France n'envisage pas le magnifique empire colonial de l'Angleterre, elle ne peut qu'envier la méthode qui préside à son administration. La France ne saurait porter ombrage à ses voisins par ses propres possessions coloniales; elles se sont tellement étendues depuis vingt ans qu'elles suffisent pour plusieurs siècles à venir à notre activité; personne en France ne souhaite l'extension de ce domaine immense.



EN ROUTE POUR LA KLONDYKE.

La Passe de Chilkoot.

Si les derniers rapports sont authentiques des milliers d'individus sont en route pour les champs d'or de la région qu'arrose l'Yukon. Le dessin ci-dessus représente la passe de Chilkoot que doivent franchir les voyageurs. Pendant neuf mois de l'année elle est couverte de neige et de glace.

Bismarck au sortir du Colège

Produit normal de notre enseignement officiel, j'étais panthéiste grand, à Pâques 1832, je quittai le gymnase; j'étais, de plus, sinon républicain, du moins convaincu que la république était la forme de gouvernement la plus rationnelle. En outre je me creusais la tête pour découvrir les motifs capables de décider des millions d'hommes à subir leur vie durant la volonté d'un seul, ou, assistant à des conversations d'hommes mûrs, il m'était arrivé souvent de les entendre critiquer tel ou tel souverain, d'un ton acerbe ou méprisant. Ajoutez que de six à onze ans j'avais suivi, à l'Institut Plamain (1) le cours préparatoire, cours où s'étaient conservées les traditions de Jahn (2) et où j'avais pris moi-même des sentiments nationalistes allemands. Mais ces aspirations restèrent purement théoriques et ne furent pas assez fortes pour effacer le sentiment de dévouement absolu à la monarchie prussienne qui m'avait été inculqué dès le berceau. Pour ce qui est de mes sympathies historiques, je restai fidèle aux défenseurs de l'autorité. Harmonie et Aristototele aussi bien que Brutus étaient, aux yeux de l'enfant imbu du sentiment du droit, de vulgaires criminels et Guillaume Tell un rebelle, un assassin. Tout prince allemand qui, avant la guerre de Trente ans, se montrait récalcitrant vis-à-vis de l'empereur, me scandalisait, mais à partir de l'épo que du grand Electeur (de Brandebourg) je savais être partial pour porter des jugements peu favorables à l'empereur et trouver naturel que la Prusse se préparât à la guerre de Sept ans.

Mais mes aspirations allemandes n'en étaient pas moins restées assez fortes pour que, en arrivant à l'université, j'entrasse d'abord en relation avec des étudiants appartenant à la Burschenschaft (3), qui se donnaient pour but d'entraîner chez ses membres l'esprit national. Mais quand j'eus fait personnellement la connaissance de quelques-uns d'entre eux, deux choses me déplurent: d'abord leur refus de se battre en duel quand ils étaient provoqués, ensuite l'absence de bonne éducation et de bonnes

manières. Quand je les connus encore mieux, je me sentis en outre de la répulsion pour leurs idées politiques extravagantes provenant d'un manque d'éducation et de leur ignorance des conditions d'existence telles qu'elles étaient dans la réalité et qu'elles s'étaient formées dans le cours des siècles. Or, malgré mon jeune âge — j'avais que dix-sept ans — j'avais eu l'occasion de m'occuper des choses de ces étudiants qui, à peu d'exceptions près, étaient mes aînés. J'avais l'impression qu'ils joignent à l'utopie le manque d'éducation. Je n'en conservai pas moins, dans mon for intérieur, mes aspirations nationales et la conviction que l'avenir, qui s'ouvrirait immédiatement devant nous, serait tel qu'il mériterait à parait même avec mon ami Coffin, un Américain, qu'on atteindrait ce but en moins de vingt ans.

Ce que pense la presse d'Italie du traité franco-italien.

Le «Popolo romano» dit que l'accord commercial italo-français, satisfaisant à tous égards, profite dans une égale mesure aux deux pays. Il conclut que la paix douanière entraîne la paix financière et rétablit, entre les deux pays ayant tant d'intérêts communs, l'ancien échange d'affaires, dont tous deux bénéficient.

La «Voce della Verità», organe catholique, dit: Il ne faut pas s'illusionner et croire que la réouverture du marché français prépare à l'Italie un avenir, avec les principes qui ont prévalu dans les échanges internationaux et avec le triste héritage que nous laissons les crises passées.

Le journal socialiste l'«Avanti» dit: L'importance du traité avec la France est si évidente qu'il n'est pas besoin de la relever. La «Tribuna» dit: En concluant l'accord commercial avec la France, l'Italie n'a pas modifié et ne modifiera pas sa situation en Europe; elle se borne et se bornera à éliminer les aspirations qui rendaient sa situation injustement malaisée et parfois dangereuse.

La «Fantasia» dit: La date du 21 novembre sera mémorable dans les fastes de la concorde humaine. Il sera le dernier et heureux résultat de cette alliance franco-italienne qui n'aurait jamais dû s'interrompre et

qui, diables sans bassesse et sans honte, a jeté les oses de l'unité de la patrie.

On ne saurait jamais répéter assez que, politiquement, la cordialité avec la France ne fut et ne sera jamais en opposition avec nos alliances.

L'Allemagne et l'Autriche Hongrie apprendront avec plaisir, l'Angleterre saluera avec satisfaction la nouvelle des accords qui contribuent à éliminer la guerre douanière nuisible à l'Italie et amélioreront les conditions économiques de l'Italie, en donnant, à la paix de l'Europe, de nouvelles garanties.

L'Italie dit: L'arrangement commercial a une portée immense qui sera appréciée par tous les hommes intelligents et sensés des deux nations.

LES ANGLAIS EN CHINE.

Voici un petit tableau de ce que les Anglais ont acquis ou pris en Chine depuis un an :

Cession de Wei Hai-Wei; concession de Kou-Long; préemption sur la vallée du Yang-tsé-Kiang; ouverture de trois nouveaux ports et de tous les cours d'eau de l'Empire; perpétuité de la direction anglaise des douanes; emprunt de 100 millions à la Banque anglaise; concession des inépuisables richesses minières du Chan-Si, le plus riche bassin du monde; chemins de fer de Shanghai à Woo-Sung, de Kou-Long à Canton, de Birmine à Ta-Li-Fou, de Pékin à Tien-Tsin.

L'Omnipotence Russe et Chine.

Shanghai, 9 décembre. — John Barrett, ancien ministre des Etats-Unis, à Siam, est revenu d'un voyage qu'il a fait à Pékin, et dans plusieurs localités importantes de l'Empire. Selon lui, la situation de la Chine est très critique.

La Manchourie n'est plus chinoise; c'est un territoire russe. New Chang, le principal port du nord pour le commerce américain, est également russe. Il peut être fermé à tout moment. Le seul moyen d'en finir avec cette situation, c'est une action immédiate des gouvernements intéressés, pour réclamer l'intégrité de la Chine, exiger les réformes nécessaires, mettre un terme aux concessions qui se font ou vont se faire en faveur de la Russie, de la France, de l'Allemagne, et demander l'ouverture de tous les ports au commerce. Sans quoi, l'Amérique perdra toute son influence en Asie.

Arrivée de deux Philippins distingués à Washington.

Washington, 9 décembre. — Les frères Cortez, de riches Philippins récemment arrivés de Manille à Washington, ont été reçus aujourd'hui au département d'état par le secrétaire Hay, qui a écouté avec intérêt leurs déclarations sur l'état de choses existant dans les Philippines.

Les visiteurs avaient apporté des lettres des généraux Merritt et Otis, du comte Wildman et d'autres officiers américains à Manille, louant tous hautement les services éminents rendus aux troupes américaines par les deux frères et leurs grands sacrifices pour aider nos troupes.

Les frères Cortez cherchent à obtenir, comme récompense, la citoyenneté américaine par acte spécial avant les autres Philippins.

La Commission Américo-Canadienne.

Washington, 9 décembre. — Après la séance conjointe de la haute commission américo-canadienne, aujourd'hui à l'hôtel Arlington, les commissaires canadiens se sont réunis à leur quartier général.

On dit maintenant qu'étant donné l'état incertain des travaux de la commission il est impossible de savoir positivement si la continuation n'en sera pas remise à une date suivant les fêtes de Noël et du jour de l'an.

Cette remarque peut indiquer un état de choses satisfaisant ou le contraire entre les deux commissions, mais ceux qui ont suivi les progrès des négociations ne croient guère probable une entente amicale avant Noël.

Arrestation d'un Meurtrier.

Liberty, Missouri, 9 décembre. — Ernest Clevenger, l'individu qui a tué Henry Allen et mortellement blessé Della Clevenger, sa cousine, la nuit dernière dans une église de Missouri City, a été enfermé aujourd'hui à Liberty dans la prison du comté.

Des fermiers l'avaient capturé à la résidence de son grand père, où il dormait.

Della Clevenger est toujours vivante, mais elle ne pourra pas se rétablir.

Clevenger a une blessure à la tête. Il admet qu'il a essayé de tuer après avoir quitté l'église.

AMUSEMENTS.

St-Charles.

Hier soir, il y a eu une superbe représentation du «Ticket-of-Leave Man», qui a été chaleureusement applaudi. Dans les entr'actes, nous avons vu, une fois de plus, les intelligents élèves du professeur Macart, l'inimitable Jess Dancy, Steve Jennings et les vus nouvelles du Biographie.

La semaine prochaine, splendide programme. Comme pièce de résistance, «The Banker's Daughter», qui, depuis de longues années, se fait applaudir par les parterres les plus intelligents et les plus difficiles. Comme variétés, nous aurons l'exhibition des animaux dressés par le Prof. Macart, qui a été engagé une semaine de plus: les «Three Little Japs», qui nous viennent directement de Yokohama, et les «Silvers» dont on admire plus que jamais les scènes et les chants. C'est toujours le 15 contrat qui aura lieu la grande surprise que nous ménage le directeur Hopkins.

Théâtre Crescent.

Le Crescent semble s'être donné la spécialité de pièces amusantes, bouffonnes, et cette spécialité lui réussit. Il y a toujours foule dans la salle. Le fait est que Eddie Ge-

rard, Garvie et O'Brien sont trois joyeux compères qui sont capables de déridier les physionomies les plus sombres. Impossible avec eux de garder son sérieux. Aussi les Américains qui aiment à rire se portent-ils en foule au Crescent.

Académie de Musique.

«Fra Diavolo» n'aura plus que deux représentations, aujourd'hui, en matinée et ce soir.

Hier, Miss Laura Millard remplissait le rôle de Zerline; elle y a obtenu son succès ordinaire et de nombreux bravos.

A partir de demain soir, deux opéras nouveaux: le «Cavalleria Rusticana» et «Billie Taylor» pour toute la semaine. L'interprétation de l'œuvre, devenue célèbre, de Mascagni, sera confiée à MM. Greene, Murray et les autres étoiles de la troupe.

Quant à «Billie Taylor» c'est un opéra bouffe extrêmement amusant dont le succès est assuré d'avance.

Théâtre de l'Opéra Français

Aujourd'hui, samedi, en matinée, à 1 heure de l'après-midi, deuxième de «Gillette de Narbonne», le grand succès de dimanche dernier. Nous espérons y voir la foule; la pièce et les interprètes le méritent.

Ce soir, le «D'Aida», avec la magnifique mise en scène qui a fait tant d'effet et a été si bruyamment applaudie, jeudi soir. Près de 200 personnes sur la scène! C'est un des plus beaux spectacles que l'on ait jamais vus à la Nouvelle-Orléans.

Demain, dimanche, en matinée, «Les Huguenots», avec le personnel ordinaire du grand opéra et la riche mise en scène que l'on connaît.

Ce soir, «Le Grand Mogol», une pièce en vogue à la Nouvelle-Orléans, mais qui n'a jamais été montée comme aujourd'hui — 2 grands ballets et la grande scène de l'apothéose. Le public des dimanches attend cette représentation avec impatience. Nous le concevons, il sait quel soin M. Charley apporte dans la préparation de ses mises en scène qui doublent et triplent le plaisir de chaque représentation.

Nous sommes certains que, toute la journée d'aujourd'hui et toute celle de demain, le théâtre de la rue Bourbon ne désespérera pas.

Nous allons oublier de dire que au plaisir d'une splendide représentation s'ajoutera celui d'un parfait confort — ce qui n'est pas à dédaigner.

La direction vient de prendre des mesures spéciales pour entretenir constamment une douce chaleur dans toutes les parties de la salle. On peut donc, en toute sûreté, aller passer son après-midi ou sa soirée au théâtre de la rue Bourbon.

Tulane.

Nous ne connaissons de titre plus heureux que celui de «La Démocrite de la Téléphone», il a porté bonheur à toutes les directions et bien en a pris à celle du Tulane d'avoir monté ici cette pièce.

Elle a fait, toute la semaine, de très-belles salles; nous sommes persuadés que beaucoup de spectateurs regretteront qu'elle disparaisse de l'affiche, même pour y être remplacée par la «Comtesse Valaska» et le nom de Julia Marlow, une actrice de grande valeur.

MOT POUR RIRE

L'acteur Dumaine était d'une distraction sans exemple sur la fin de sa vie. Un jour, pour une affaire litigieuse, il avait besoin de voir un avoué auquel il avait précédemment confié ses intérêts. Soucieux, il demande le patron de l'étude: — Il est mort, monsieur, voilà déjà cinq jours, lui dit un des clercs.

— Ça ne fait rien, répond Dumaine, t'en a-tu absorbé? — Non, monsieur, j'en ai eu un mot à lui dire!

biennolé. Je vais faire appeler immédiatement M. Baumeister pour lui montrer l'émeraude que nous possédons.

Le juge d'instruction sortit donner un ordre. Puis il revint prendre sa place.

—Que savez-vous en outre?

—Monsieur le juge d'instruction, j'ai battu hier toute la soirée les cabarets et les tripots de la ville. Partout, on parlait de l'assassinat du quai Foire-le-Roy, dont les journaux publiaient le récit mouvementé. Mes informations n'avançaient guère. Enfin dans un petit débit de boissons, du côté des casernes, j'ai entendu dire qu'un soldat du 6ème assaillit avoir vu et reconnut l'assassin.

—Vous avez vu ce soldat?

—J'ai passé toute ma matinée à le chercher. Je l'ai enfin trouvé, mais il n'était plus décidé à parler. Il s'appelle Contarier.

Il avait bien tenu hier soir, sous l'inculpation de libations copieuses, le propos qu'on lui prêtait; de sang froid, il ne voulait plus le répéter. Il craignait d'être puni... J'ai dû lui tirer la vérité, parole par parole. Il était sorti le vendredi soir, jour du crime, avec une permission de dix minutes.

—Vers dix heures, il se trouvait quai Foire-le-Roy. En passant devant la maison de Mme Langlade il vit, arrêté près de la porte, un homme de haute taille qui cherchait à l'éviter...

«Le soldat, par un caprice

spontané, irréflecti, s'approcha de l'inconnu qui s'éloignait et le dévisagea. Vous savez, monsieur, que la nuit était claire, et qu'un bec de gaz se trouve à quelques mètres de la maison Langlade...

—Et il a reconnu l'homme?

—Il croyait l'avoir reconnu; mais maintenant qu'il sait ce que maintient même, il n'est plus affirmatif...

—Enfin il vous a nommé quel-qu'un?

—Oui, monsieur.

—Qui?

—J'ose à peine le répéter. Contarier m'a nommé un officier de son régiment, M. le lieutenant Perrière...

—Un officier!

—C'est impossible, monsieur le juge d'instruction, d'autant plus que j'ai pris des renseignements. Le lieutenant désigné, M. Perrière, est absent de Tours depuis quinze jours.

Le colonel Andréolle, assis dans un fauteuil, auprès de la fenêtre, avait écouté en silence ce dialogue. Au nom du lieutenant Perrière, il se leva et prit la parole.

—Il est en effet impossible que le militaire ait vu M. Perrière... M. Graffe a dit vrai. Le lieutenant n'est plus à Tours.

—Vous connaissez cet officier, colonel?

—Un peu. Je dois vous dire, bien entendu, que je le considère comme un fort galant homme. Il avait arrêté, très courageuse-

ment, il y a quelques mois, un cheval emporté attelé à une voiture où se trouvait Mme Langlade, qui avait échappé ainsi à un accident probable. A la suite de ce service rendu, ma vieille amie avait reçu plusieurs fois chez elle le jeune officier, qu'elle nous présentait même, à ma petite fille et à moi... J'ai appris, il y a quinze jours, que M. Perrière quittait la garnison.

—Physiquement, comment est-il?

—Grand, bien taillé.

—Porte-t-il la moustache seule?

—Oui, militairement retroussée.

—Connaissez-vous sa situation pécuniaire?

—Il n'a pas de fortune. Son père est mort. Il n'a plus que sa mère.

—Il est bien certain que le soldat Contarier a été abusé par une ressemblance fortuite. Il a cru reconnaître son officier. Evidemment, il a fait erreur.

—Evidemment.

—Il faudra néanmoins faire venir ce soldat...

—Est-ce tout ce que vous savez, Graffe?

—A peu près, monsieur. Ah!... J'oubliais cette pièce de monnaie qu'un maraicher a trouvée hier matin sur le quai Foire-le-Roy, presque en face de la maison Langlade. Elle n'a très probablement aucun rapport avec le crime, mais enfin, j'ai pour principe de ne rien négliger.

On ne peut jamais savoir. Graffe déposa sur le bureau du magistrat une large pièce d'argent.

M. Chazotte la soupesa et l'examina. C'était l'effigie de Louis XV. Le jeune roi, cravaté d'un jabot de dentelle, y profilait sa tête candide d'adolescent; cheveux bouclés rejetés en arrière, front bombé, nez aquilin, bouche souriante, avec la lèvre inférieure légèrement saillante.

La pièce portait, en haut de sa circonférence, un bouton de métal qui avait dû contenir un anneau.

—Cet écu était, sans doute, suspendu à une chaîne de montre.

—Le maraicher l'a ramassé hier matin vers cinq heures, au soleil levant.

—Veuillez aller voir, Graffe, si M. Baumeister, que j'ai fait demander, est arrivé.

L'inspecteur de police disparut dans l'antichambre. Il reparut aussitôt.

—Voici M. Baumeister.

Le juge d'instruction fit entrer le bijoutier, et l'invita à prêter serment.

Le greffier, installé sur une petite table, près de la fenêtre, remplissait les feuilles imprimées d'une large feuille de papier.

M. Baumeister raconta alors, en détail, l'estimation qu'il avait faite du collier. Il exprima, de nouveau, toute son admiration pour les incomparables émera-

des.

—Le hasard a voulu que le criminel en dérobant le collier laissât se détacher et tomber une des gemmes qui le composaient. Nous avons eu la chance de la retrouver. La reconnaissance vous?

M. Baumeister prit l'émeraude que lui tendait le juge instructeur.

—Certainement, monsieur, je la reconnais. C'est bien là une des magnifiques pierres qui constituaient le collier de Mme Langlade, et je puis affirmer... Ah! mais... Pardonnez-moi...

Le joaillier s'était brusquement rapproché de la fenêtre, et considérait l'émeraude avec une attention mêlée de visible étonnement.

M. Chazotte et l'inspecteur Graffe, s'étaient avancés, curieusement, de chaque côté de lui.

Le colonel, dans son coin, allongé sur le cou; et sur le bureau le greffier, la plume en l'air, ouvrait de grands yeux.

M. Baumeister examinait toujours la pierre verte où le soleil venait s'abattre en rayons irisés. Il avait tiré de sa poche un mince poignoir d'acier. Il le frotta contre l'émeraude. La pointe métallique égratigna la surface polie.

—C'est inexplicable, messieurs...

—Que voulez-vous dire?

—Je veux dire que cette pierre ressemble bien aux émeraudes du collier. C'est la même

couleur, la même grosseur, la même forme, le même sillon circulaire, la même apparence en un mot. Mais ceci n'est pas une émeraude. C'est tout uniment un morceau de verre, pur et simple.

—Un morceau de verre!

—Je l'affirme.

—Mais êtes-vous bien sûr que ce morceau de verre ne faisait pas partie du collier?

—Absolument sûr.

—Vous avez examiné une à une, chacune des vingt émeraudes qui le composaient?

—Oui, monsieur, avec le plus grand soin.

—Et vous affirmez que les vingt pierres étaient de véritables émeraudes, n'ayant rien de commun avec la verroterie sans valeur que nous vous présentons?

—Je l'affirme d'une façon catégorique et sous la foi du serment que j'ai prêté.

Un lourd silence plana dans le cabinet du juge. Tout le monde s'entre-regardait, et les visages exprimaient la surprise la plus intense.

Ce fut Graffe qui trouva le mot de la situation:

—Je n'y comprends plus rien! Personne ne répondit à cette exclamation de l'inspecteur de police.

Au bout de quelques secondes de méditation, le juge d'instruction se tourna vers son greffier:

—Voyons, écrivez; je vais

vous dicter l'incident, avec l'aide de M. Baumeister. Nous en déduirons ensuite les conséquences.

Le bijoutier, qui s'était rapproché du bureau du juge pour y déposer la fausse émeraude, désigna du doigt l'écu de Louis XV qui brillait, négligemment jeté dans une sébile pleine de pain à cacheter multicolores.

—Tiens, un écu de Louis XV!

Il le prit machinalement dans sa main.

—Mais, je le connais cet écu!

—Comment cela?